

Publié le 13 janvier 2011

Mo'N'Art : Le « monument virtuel du 3e millénaire »

Raconter le changement de paradigme que nous vivons : telle est l'ambition du projet de « monument virtuel du 3e millénaire », baptisé Mo'N'Art. La Société d'économie mixte Numerica, dédiée aux TIC en Franche-Comté, est associée au déploiement de cette initiative.



Pour illustrer le changement de période actuel où l'humain tend à se transformer lui-même (notamment par sa connaissance du génome), Bernard Védrenne, auteur et concepteur de Mo'N'Art, a imaginé un « monument virtuel du 3e millénaire », baptisé Mon-N'art. « Ce monument se veut le témoin d'un passage qui peut s'apparenter à celui du paléolithique au néolithique, où l'humain commence à transformer son environnement » commente Michel Stenta, directeur général de la Sem Numerica, partenaire du projet.

Concrètement, le monument, dont la première était posé en décembre dernier à Montbéliard, sera composé d'une réalité physique, implantée dans une ville qui reste à déterminer, et d'une visibilité sur la Toile. « La partie « physique » de Mo'N'Art reposera sur 7 cubes immersifs, localisés sur des sites remarquables de la ville d'accueil et pouvant accueillir 25 personnes. Ces 7 parties représentent les 7 chapitres d'une histoire, d'un conte philosophique qui se déploie à travers le parcours de l'œuvre. La narration passera par des dispositifs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) avec des images de synthèse ou de la réalité augmentée par exemple » raconte Michel Stenta. La partie « en ligne » du monument sera déployée à travers des POM (petites oeuvres multimedia), colorées à l'image de la ville et de son histoire.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



La Sem Numerica (Franche-Comté), dont la vocation est d'aider les entreprises à franchir le cap du numérique, à développer l'emploi dans la filière des TIC et leurs usages dans les entreprises et les collectivités, participera à la construction du monument et sera l'hébergeur des POM. La sélection de la ville d'implantation de ce monument d'un nouveau genre prendra en compte des critères liés à la présence d'équipements structurants (transports notamment), mais aussi de sites singuliers. Alors que plusieurs villes ont déjà manifesté leur intérêt pour accueillir ce monument, le choix définitif devrait intervenir dans le courant de l'année 2011.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2